

Votants : 79  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 7 novembre 2014  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 18 novembre 2014

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 novembre 2014

### **ASSAINISSEMENT – RECONDUCTION DE LA CONVENTION POUR LE RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (CAN) ET LE SYNDICAT DES EAUX DU VIVIER (SEV)**

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jacques BILLY à Eric PERSAIS, Yamina BOUDAHMANI à Agnès JARRY, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Dany BREMAUD, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Marie-Chantal GARENNE à Jérôme BALOGE, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOUR à Alain LIAIGRE, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Elmano MARTINS, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, Sebastien PARTHENAY à Luc DELAGARDE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Alain PIVETEAU à Elodie TRUONG, Adrien PROUST à Jean-Claude FRADIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Lucien-Jean LAHOUSSE, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Sylvie DEBOEUF par Geneviève COUTINOT

#### **Titulaires absents :**

Thierry BEAUFILS, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN

#### **Titulaires absents excusés :**

Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Thierry DEVAUTOUR, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Michel VEDIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Romain DUPEYROU

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 17 NOVEMBRE 2014**

### **ASSAINISSEMENT – RECONDUCTION DE LA CONVENTION POUR LE RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (CAN) ET LE SYNDICAT DES EAUX DU VIVIER (SEV)**

Monsieur **Joël MISBERT**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le SEV assure la distribution de l'eau et sa facturation sur le territoire des communes adhérentes (Aiffres, Bessines, Coulon, Magné et Niort).

La CAN assure l'exploitation du réseau d'assainissement sur les communes du SEV et perçoit à ce titre la redevance d'assainissement assise sur les volumes d'eau consommés.

Pour permettre l'envoi simultané aux usagers des redevances dues pour l'eau et l'assainissement, la CAN et le SEV ont signé en 2010 une convention de facturation commune. Un avenant à cette convention a été adopté en octobre 2010 relatif au traitement des admissions en non-valeur suite à la mise en place d'Hélios.

La convention a été signée pour une durée de cinq ans reconductible une fois de façon expresse.

Les services du SEV et de la CAN ont été dimensionnés et adaptés pour le traitement de la facturation commune qui donne satisfaction aux usagers.

La présente délibération a pour objet de reconduire pour cinq ans cette convention.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la reconduction de la convention annexée à la présente délibération entre la CAN et le SEV,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents afférents à cette affaire.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 78  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 1

**Joël MISBERT**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20141117-C41-11-2014-DE  
Date de télétransmission : 20/11/2014  
Date de réception préfecture : 20/11/2014